

Sommaire



Moulin de Ribaute Cascade du Verdouble

Présentation générale.....	P1
Genèse.....	p2
Accès route et tarifs.....	p3
Accès piétons réglementation.....	p4
Les sentiers.....	p5-6

Une nature préservée à deux pas du village et du château

Site naturel fait partie
du site classé de la crête nord
du synclinal du
Fenouillèdes,
protégé par décret
ministériel du
14/02/2017.

Le Verdouble est une rivière
qui prend sa source à
Cubières / Cinoble (Aude)
et se jette dans l'Agly à
Estagel (Pyrénées-Orientales)



Rivière en bon état



AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

Le Moulin de Ribaute Cascades gorges du Verdouble



Le Verdouble



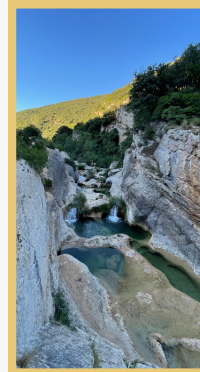
**« La nature ne nous appartient pas,
ce sont nos enfants qui nous la prêtent »**

A environ un kilomètre à l'Est du village de Duilhac
sous Peyrepertuse, le Verdouble, venant de Rouffiac
des Corbières, s'est taillé dans les calcaires du
Crétacé du massif de l'Anayrac une
impressionnante gorge bordée de romarins.

L'eau s'y écoule par une succession de cascades, de
marmites et de petits lacs naturels creusés dans le
rocher.

Un barrage, dont il subsiste les ancrages dans la
roche, alimentait autrefois le moulin à farine de
Ribaute.

Ce site bucolique constitue également un point de
convergence de différentes promenades qui relient
le charmant village de Duilhac sous Peyrepertuse et
le château de Peyrepertuse qui le surplombe.





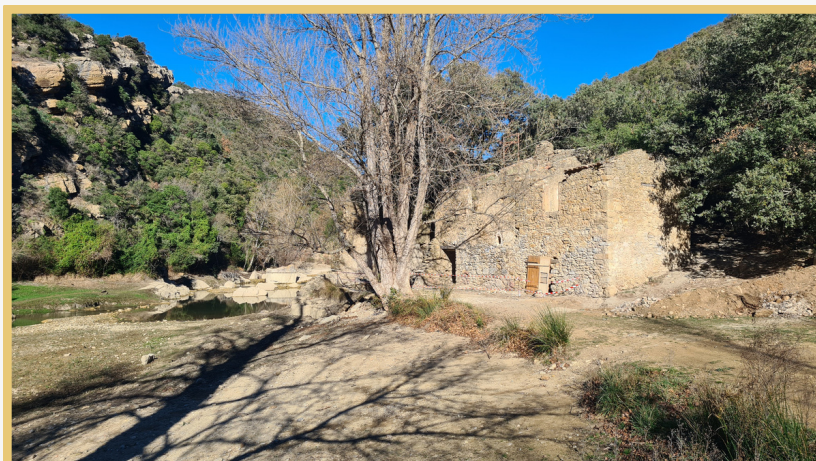
*Ruine du moulin de Ribaute
sur la rive droite du Verdouble*

**Au fil des ans et avec
l'affluence de
fréquentation, le site
exceptionnel du moulin de
Ribaute était victime de
son succès**
Pour préserver la qualité et
l'authenticité de ce lieu, la
commune de Duilhac sous
Peyrepertuse a mis en
place un aménagement du
site avec le concours
financier de
l'Etat, de la Région
Occitanie et du
Département de l'Aude.
Si comme nous vous aimez
ce lieu, merci de participer
à sa préservation en
respectant les
aménagements mis à votre
disposition et la
réglementation en
vigueur .

**La commune de Duilhac sous
Peyrepertuse vous souhaite une
excellente visite et vous invite à
découvrir notre patrimoine ainsi
que nos paysages variés et
sauvages au cœur d'une nature
exceptionnelle.
Merci de les respecter et de les
préserver pour un tourisme
durable.**

Le moulin de Ribaute

La genèse du site du Moulin de Ribaute



Près des ruines du moulin, il est possible de trouver
d'anciens éléments de meules de pierre ayant servi à
moudre les grains de blé lorsque le bâtiment était
exploité par la commune de Duilhac-sous-
Peyrepertuse, du XVI^e au XVIII^e siècle .Autrefois,
chaque village possédait un moulin à farine.
En effet si les grains se conservent bien dans les silos,
la farine devait être produite au fur et à mesure de la
demande. Le débit assez régulier du Verdouble, le
resserrement des berges facilitant l'établissement
d'une retenue d'eau.



Comment s'y rendre ?



A pied depuis le village de Duilhac sous Peyrepertuse :

Parkings GRATUITS P1 et P2
Accès au Moulin de Ribaute par les sentiers balisés en jaune.



En voiture depuis la RD14:

42.8632119, 2.58827

Parking payant/Places limitées



Pour en savoir plus

www.peyrepertuse.com



La commune de Duilhac sous Peyrepertuse vous souhaite une excellente visite.

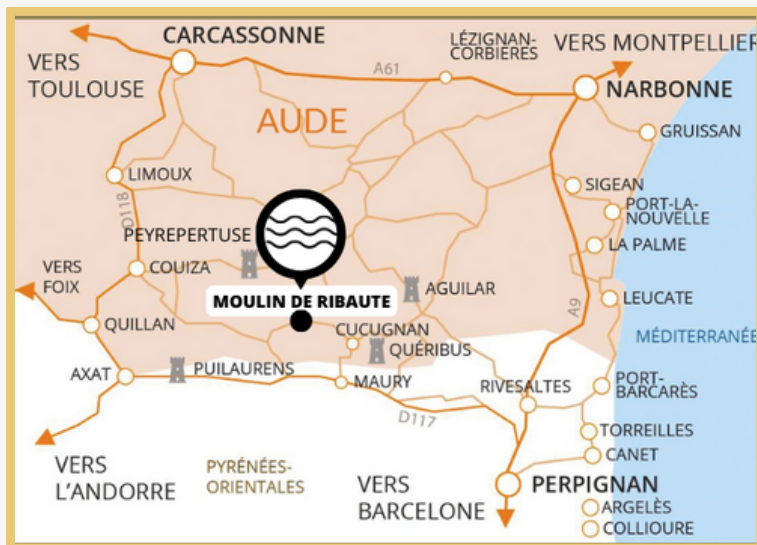
Rejoignez-nous et partagez vos souvenirs #Peyrepertuse



#GorgesduVerdoubte #MoulindeRibaute

Le site du Moulin de Ribaute Cascades des gorges du Verdoubte

Infos pratiques



Le petit chemin d'accès menant au site ne permettant le retournement qu'à certains endroits, il est primordial que la voie reste accessible en priorité aux véhicules d'intervention et de secours.

Chaussures de randonnée conseillées.

Pour les enfants en bas âge, il est également fortement recommandé de prioriser l'usage d'un porte bébé, l'utilisation d'une poussette étant compliquée par certains endroits.



Plan d'accès au site



Vous pourrez accéder au site gratuitement en utilisant les sentiers pour piétons au départ du village.



Vous y laisserez votre véhicule aux parkings gratuits P1 et P2 mis à votre disposition



puis vous emprunterez les chemins balisés en jaune (voir plan) pour une randonnée selon votre choix:



Scannez la carte ici



Accès sentier 30 mn
(niveau facile)

Accès boucle 2h30
(niveau facile
<6ans déconseillé)

Dans les deux cas, dénivelé moyen à certains endroits.

Vous pourrez vérifier les jours et horaires d'ouverture ainsi que toutes autres informations complémentaires sur notre site:

www.peyrepertuse.com

Consignes de sécurité

Le maire de Duilhac sous Peyrepertuse définit par arrêté municipal la zone et les périodes de surveillance par un maître nageur sauveteur (MNS) du SDIS de l'Aude.

En dehors de cette zone et de ces périodes, les activités de baignade se déroulent aux risques et périls des utilisateurs.

Pour des raisons de sécurité il est formellement interdit de stationner en dehors de la zone prévue à cet effet sous peine de contravention.

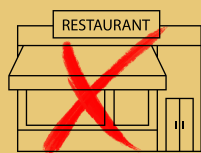
Le camping et les feux y est formellement interdit.



Pour des raisons portant sur le choix de préserver le site à son état naturel et sauvage, celui-ci ne dispose pas de boutique.

Il vous faudra donc prévoir boisson(s), pique-nique etc...

Une épicerie ainsi que des restaurants et snacks sont à votre disposition au village de Duilhac sous Peyrepertuse à environs 1km du site.



Réglementation

Lieu de baignade incontournable, celui-ci est réglementé.



La baignade y est gratuite, autorisée selon réglementation, surveillée durant certaines périodes et uniquement dans la zone délimitée.

Le site est ouvert au public toute l'année mais il bénéficie de conditions particulières durant la période estivale.

Les agents du site vous accueillent à partir du 17 juin jusqu'au 30 juin

(sauf 22 et 28 juin) de 9h30 à 17h00

et du 1er juillet au 3 septembre de 9h30 à 18h30.

En dehors de ces horaires, la voie est sans issue et le retournement y est difficile pour les véhicules (de 18h30 à 9h30).

Un parking payant (non surveillé) se trouve à proximité du site,

tarif par véhicule:

Jusqu'à 17h00 = 7euros

Après 17h00 = 3 euros.

Règlement par CB/ chèque/ espèces.

(Tarifs fixés par délibération municipale n° DE-2022 052 du 03/06/2022).



Vous êtes en site classé *
Merci de le respecter et de le préserver

* Décret ministériel du 14/02/2017

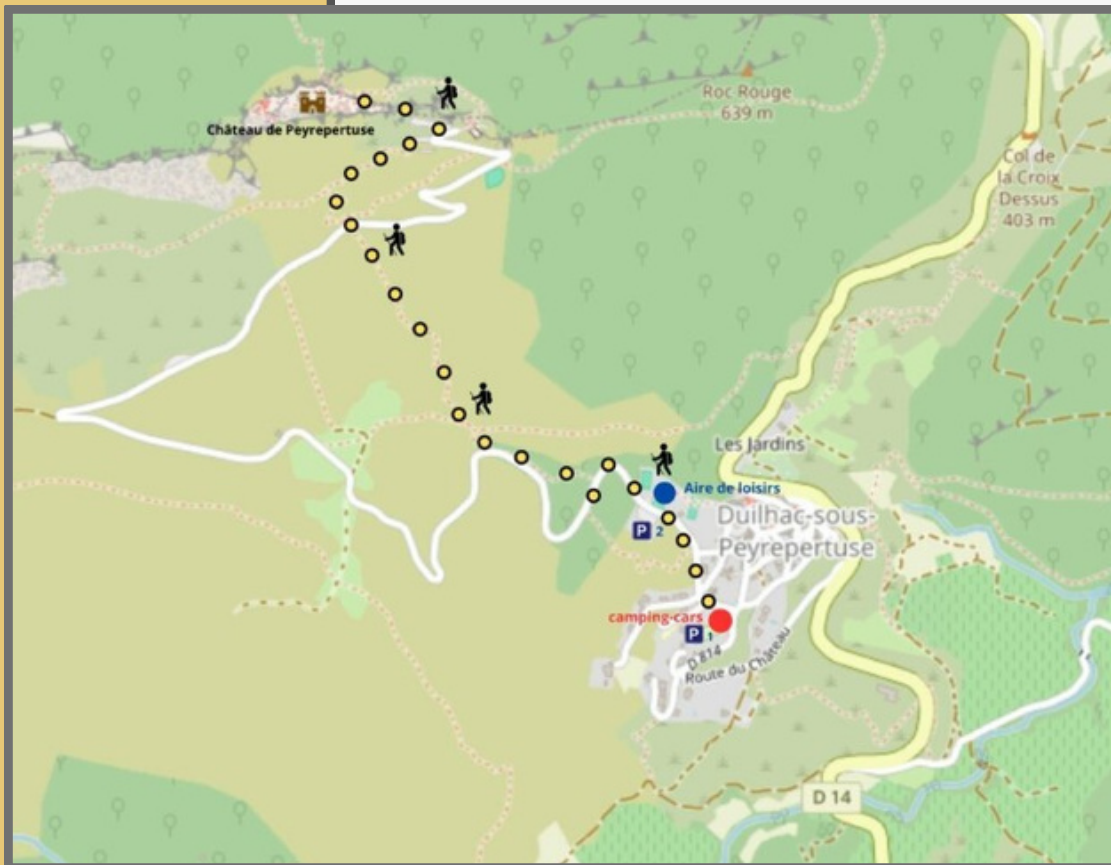


Les chiens sont autorisés sur le site en dehors de la zone de baignade surveillée. Ils doivent être accompagnés et tenus en laisse. Ceux-ci sont sous la responsabilité de leur maître ou de la personne qui en a la responsabilité. vous êtes prié de ramasser leurs déjections.



Traversez l'aire de loisirs pour retourner au village
 Passez par la Halle place du Faubourg
 Prendre la Rue du Faubourg
 Direction Place de L'église
 Prendre la Rue de la Forge
 Rejoindre la Rue des Oumes
 Prendre à gauche Rue des Amandiers
 A droite à l'intersection prendre le Cami de la Crouxeto
 Rejoindre la Route des platanes
 Traversez la route et rejoindre le Chemin des jardins balisé en jaune

Du village au château de Peyreppertuse



Parking P1 :

Depuis le parking (gratuit) prenez la Route du Château sur votre gauche. Longez cette route sur environ 200 mètres, jusqu'à l'aire de loisirs qui se trouve sur votre droite (terrain de pétanque/ tennis) à votre gauche se trouve le parking gratuit P2.

Continuez tout droit sur environ 300 mètres.
deux possibilités s'offrent à vous :

- a) soit vous continuez à longer la route du château (environ 3.5km du château)
- b) soit vous empruntez le sentier balisé en jaune à votre droite indiqué par un panneau "direction le château de Peyreppertuse" (environ 2km du château), ce sentier emprunte le tracé de l'ancien chemin qui mène au château, il traverse un bosquet ombragé (vous retrouverez les pavés et anciennes maçonneries) attention pavés glissants par temps de pluie, difficulté moyenne.

Continuez sur ce sentier sur environ 800 mètres.
Traversez la route et continuez le sentier dans la garrigue sur environ 200 mètres.

- Rejoignez le sentier sur votre droite.
- Suivez le sentier sur 300 mètres, vous arrivez au parking de la billetterie du château.